

Située au sud du département du Puy de Dôme et organisée autour d'Issoire, ville centre et les communes d'Ardes-sur-Couze, Brassac les Mines, Champeix, Sauxillanges et Saint Germain Lembron, petites villes de demain, la **communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire** se situe sur un territoire attractif de 88 communes pour 57 000 habitants et possède un cadre de vie agréable et de nombreuses richesses patrimoniales, environnementales et touristiques. Elle met en œuvre de multiples compétences et services à destination de ses administrés et gère plusieurs équipements d'intérêt communautaire à vocation sportive, culturelle ou de loisirs.

L'établissement recherche un/une **Référent(e) Prévention, formation et gestion de l'inaptitude physique**. Placé(e) sous l'autorité du ou de la Responsable Prévention, formation et gestion de l'inaptitude physique, il/elle assiste les services dans la mise en œuvre et le suivi de la politique de prévention des risques professionnels, de formation professionnelle et gestion de l'inaptitude physique des agents de la Communauté d'Agglomération.

## Missions

- Mise en œuvre et évaluation de la politique de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail :**
  - Elaborer et tenir à jour le DUERP, le bilan et le programme pluriannuel de prévention, et le règlement hygiène et sécurité ;
  - Participer à la conception et l'aménagement ergonomique des postes de travail ;
  - Assurer le suivi des observations des registres de santé et de sécurité au travail et le suivi des équipements de secours et de protection individuelle ;
  - Participer aux travaux de la formation spécialisée du CST dans son domaine de compétence.
- Assurer la gestion des procédures liées à l'inaptitude physique :**
  - Assurer le suivi des absences maladies et de l'absentéisme maladie imputables au service ;
  - Elaborer et suivre les dossiers de saisine des instances médicales ;
  - Réaliser les enquêtes après accidents et maladies en lien avec le CST ;
  - Réaliser et suivre les déclarations auprès des assureurs statutaires ;
  - Réaliser le suivi médical des agents.
- Mettre en œuvre la politique de formation et de maintien dans l'emploi de l'établissement :**
  - Réaliser les inscriptions en formation des agents ;
  - Assurer le suivi des formations obligatoires et sur demande des agents ;
  - Participer à la réalisation du bilan et plan de formation.
- Dans son rôle de conseiller prévention : coordonner le réseau interne des assistants de prévention :**
  - Animer des réunions de travail ;
  - Favoriser les échanges et le partage d'expérience entre assistants de prévention ;
  - Identifier les besoins d'acquisition et/ou de développement des compétences des assistants de prévention ;
  - Impliquer les assistants de prévention dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation du DUERP.

## Profil

Titulaire d'un diplôme de niveau Bac+2 en ressources humaines, droit public ou hygiène et sécurité, vous disposez d'une expérience sur un poste similaire. Vous maîtrisez le cadre juridique de l'hygiène, la sécurité et de la prévention des risques professionnels, ainsi que les méthodes d'analyse et d'évaluation des risques des situations de travail.

Vous maîtrisez les missions, le fonctionnement de la formation spécialisée du CST et le rôle des autres acteurs de prévention. Vous pouvez animer une réunion ou un réseau.

Vous connaissez les procédures de reclassement et de maintien dans l'emploi.

Autonome et réactif, vous êtes en mesure de rédiger et mettre en forme des documents administratifs relatifs au domaine de compétence. Votre capacité d'analyse et de synthèse vous permet de concevoir et évaluer un plan d'actions.

Vous êtes pédagogue et force de proposition ce qui vous permet de travailler en transversalité.

## Conditions d'emploi

Poste permanent temps complet : Cycle de travail hebdomadaire au choix avec ou sans RTT (37, 36 ou 35 heures hebdomadaires sur 4.5 jours ou 5 jours), une journée de télétravail possible.

Recrutement d'un agent contractuel possible sur la base de l'article L332-8 2° du Code général de la fonction publique

Lieu de travail : Issoire

Rémunération : traitement indiciaire, régime indemnitaire (IFSE et CIA).

Politique d'action sociale : CNAS, participation employeur à l'assurance prévoyance maintien de salaire.

**Date limite de candidature :**  
**19 mai 2024**

**Poste à pourvoir le :**  
**01 septembre 2024**

Merci d'adresser vos candidatures (CV + Lettre de motivation) **par courrier** à M. le Président de la Communauté d'agglomération Agglo Pays d'Issoire – **20 rue de la Liberté – BP 90162 – 63504 Issoire cedex ;** ou **par mail** à [recrutement@capissoire.fr](mailto:recrutement@capissoire.fr)

**Contact :** Emilie HEULOT, Directrice Ressources Humaines ou **Service Recrutement** au 04.15.62.20.00